

FICHE TECHNIQUE SUR LA SÉCURITÉ DES SUBSTANCES

- NOM DU FABRICANT : Life Automotive Products, Inc.
- NOM DU PRODUIT : Rinçage de transmission
- ADRESSE : 1210 Midas Cove, Ste 101 Cordova, TN 38018
- SYSTÈME D'IDENTIFICATION DE SUBSTANCE DANGEREUSE : H-1 F-1 R-0 PP-B

NO. AT-200

SECTION 1 - DESCRIPTION

NOM DU PRODUIT : Rinçage de transmission
NUMÉRO DE REGISTRE CAS : 64742-46-7
NOM CHIMIQUE : Hydrocarbure de pétrole

NOM D'EXPLICATION DU MT : Sans objet
CLASSE DE DANGER DU MT : Non dangereux
PRÉPARATEUR : Mike Armstrong, 04/2005

SECTION 2 - INGRÉDIENT DANGEREUX

COMPOSANTS : Huile de base minérale/synthétique et additifs secrets

SECTION 3 - DONNÉES PHYSIQUES

POINT D'ÉBULLITION, EN DEG F: au-dessus de 500
POINT DE FUSION, EN DEG F : sans objet
GRAVITÉ SPÉCIFIQUE : 0,85 à 0,90
ASPECT : ambre clair à moyen

PRESSION DE VAPEUR : négligeable
DENSITÉ DE VAPEUR A : supérieure à 5
SOLUBILITÉ DANS L'EAU : non soluble
ODEUR : huile minérale

SECTION 4 - DONNÉES SUR LES INCENDIES ET LES EXPLOSIONS

- POINT D'ALLUMAGE, EN DEG F : 260
- MOYEN D'EXTINCTION : eau pulvérisée, mousse, agent chimique sec, dioxyde de carbone
- Procédures spéciales de lutte contre l'incendie : Utilisez un pulvérisateur d'eau pour refroidir les récipients exposés. Le personnel de lutte contre l'incendie devrait utiliser une protection respiratoire.
- RISQUES D'INCENDIE ET D'EXPLOSION INHABITUELS : le produit de la combustion inclut des fumées et du CO²

SECTION 5 - RISQUES DE RÉACTIVITÉ

STABILITÉ : stable
Polymérisation dangereuse : non
Produits de décomposition dangereux : monoxyde de carbone en cas de combustion

SUBSTANCE RÉACTIVE : oxydants puissants
CONDITION RÉACTIVE : flamme nue

SECTION 6 - INFORMATIONS SUR LES RISQUES SANITAIRES

- VOIE D'ADMINISTRATION
 - INHALATION
 - PEAU
 - INGESTION
- Surexposition aiguë : peut provoquer une irritation réversible des yeux et de la peau ; une exposition prolongée de la peau

peut provoquer une dermatite ; l'ingestion peut provoquer des crampes et des diarrhées ; la respiration des vapeurs peut provoquer des étourdissements

- Surexposition chronique : définie par l'NIOSH comme une huile minérale de Classe I
- AGENT CHIMIQUE CLASSÉ CANCÉROGÈNE ou potentiellement CANCÉROGÈNE : TOXICOLOGIE NATIONALE
- PROGRAMME DE MONOGRAPHIES DE L'NIOSH OUI - OSHA NON - OUI
- VALEUR LIMITE DE SEUIL : 5 mg/m³ par cube en tant qu'exposition
- URGENCE ET PREMIERS SECOURS : dans tous les cas, éliminez la source d'exposition
 - INHALATION : peu susceptible de se produire sauf en tant qu'exposition
 - YEUX : rincez avec l'eau pendant au moins 15 minutes ou jusqu'à ce que l'irritation disparaisse
 - PEAU : lavez bien avec l'eau savonneuse ; retirez les vêtements imprégnés d'huile ; lavez les vêtements avant toute réutilisation ; si une irritation se développe, consultez un médecin
 - INGESTION : veuillez NE PAS faire vomir ; consultez un médecin

SECTION 7 - INFORMATIONS SUR LES PROTECTIONS PARTICULIÈRES

- PROTECTION RESPIRATOIRE : normalement non nécessaire avec la ventilation adéquate ; si l'exposition dépasse les limites, utilisez un respirateur d'air homologué NIOSH/MSHA
- VENTILATION : si des vapeurs sont présentes, fournissez la ventilation adéquate pour contrôler le niveau au-dessous de la Limite d'exposition permmissible
- GANTS DE PROTECTION : gants imperméables
- PROTECTION DES YEUX : lunettes de protection
- AUTRE : aucune habituellement nécessaire

SECTION 8 - PRÉCAUTIONS particulières et procédures en cas de déversement accidentel/fuite

- Précautions pour la MANIPULATION et le stockage : maintenir à l'écart du feu, des flammes et des étincelles
- Autres précautions : ne portez jamais de vêtements imprégnés d'huile ; jetez les chaussures imprégnées d'huile ; fixez des étiquettes d'avertissement adaptées sur les récipients conformément à 29 CFR 1010.1200
- EN CAS DE déversement accidentel : aucun risque inhabituel ; utilisez une pompe et/ou un absorbant d'huile ; empêchez l'huile de pénétrer dans les voies d'eau et les égouts
- Méthodes d'élimination des déchets : éliminez les déchets conformément aux réglementations actuelles des autorités locales, des États et fédérales ; pensez au recyclage ; REMARQUE : la substance peut devenir un déchet dangereux pendant son utilisation

REMARQUE : Les informations ci-dessus sont basées sur les données que nous connaissons et que nous pensons correctes. Toutefois, aucune garantie n'est exprimée ou induite en ce qui concerne la précision de ces données ou les résultats qui devraient être obtenus en conséquence de leur utilisation. Life Automotive Products, Inc. n'assume aucune responsabilité pour les blessures de l'acheteur ou de tiers provoquées par la substance si des procédures de sécurité raisonnables ne sont pas respectées comme stipulé dans la fiche technique. De plus, nous n'assumons aucune responsabilité pour les blessures de l'acheteur ou de tiers provoquées par une utilisation anormale de la substance même si des procédures de sécurité raisonnables sont respectées. Par ailleurs, l'acheteur assume le risque induit par son utilisation de la substance.

[Fermer la fen•tre](#)